



## CONTRE LE MEPRIS ET L'EXPLOITATION, ON S'ORGANISE DANS LES SUPERETTES !

Mai 2018

Salarié-es de la petite distribution alimentaire (A 2 Pas, Carrefour, Franprix, G20, Intermarché, Marks & Spencer, etc.), nous sommes trop souvent soumis à des choix patronaux qui dégradent nos conditions de travail et empiètent sur nos vies : smicardisation de notre profession, temps partiel imposé, polyvalence accrue, travail illégal le dimanche après 13 h et le soir après 21 h etc.

L'action volontariste de l'inspection du travail et de l'intersyndicale CLIC-P, dont nous faisons partie, face à la carence, voire la complaisance des pouvoirs publics et du législateur, ne saurait suffire à contrer l'avidité de nos employeurs : avec l'aide du syndicat, prenons nos affaires en main !

Le syndicat, c'est :

- *connaître ses droits* : un accident du travail pas déclaré, l'absence de versement d'indemnité ou un salaire impayé ? Le syndicat est là pour les faire respecter et, le cas échéant, sanctionner l'employeur indélicat en t'aidant devant les Prud'hommes.
- *les défendre* : face à des propos racistes ou sexistes, des pressions managériales ou une menace de licenciement, tu penses que tu ne peux rien faire tout seul... Le syndicat peut intervenir, y compris dans ton magasin, car notre force, c'est notre nombre et notre solidarité ! Il peut aussi mettre en place et former des délégué-es du personnel dans toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de plus de 11 salarié-es.
- *en imposer de nouveaux* : comme à Mariage Frères où nous avons obtenu la mise en place d'une convention collective ou au Palais des Thés en imposant l'application d'un accord sur le travail dominical qui faisait défaut.

SUD, c'est quoi ? :

Créé en 1989 aux PTT, SUD (Solidaires, Unitaires et Démocratiques) est devenu incontournable dans le paysage syndical. Suite aux grèves de 1995, SUD se développe dans le secteur public (Education, Rail ou Santé) puis dans de nombreuses entreprises dont celles du commerce (Amazon, Fnac, New Look ou Truffaut) et chez les étudiant-es.

Les différents syndicats SUD sont regroupés nationalement dans l'Union syndicale Solidaires, qui compte 120.000 adhérent-es et est implantée dans tous les départements. Elle promeut un syndicalisme qui défend les acquis sociaux, revendique un meilleur partage des richesses et recours à la mobilisation si nécessaire.

**Permanence le mardi de 14 h à 18 h dans nos locaux de Charles de Gaulle-Etoile**